



Papeete, le 15 avril 2011

à

**Monsieur Charles TETARIA**  
Ministre de la Santé et de la Solidarité,  
en charge de la protection sociale généralisée,

**Objet** : détresse sanitaire des îles Marquises

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre d'une tournée organisée conjointement par No Oe E Te Nunaa et le parti marquisien Te Ao Hou o Te Fenua Enata Katahi du 02 au 10 avril derniers sur l'ensemble de l'archipel des Marquises, nous souhaitons par la présente attirer votre attention sur la détresse sanitaire de la Terre des Hommes. En effet, au regard de notre implication politique, il est aussi de notre responsabilité d'alerter ceux qui, aujourd'hui, ont la capacité d'agir directement sur les problématiques que nous évoquons ci-après.

Depuis plusieurs années, l'archipel souffre du manque de moyens en personnel médical. Ainsi, régulièrement l'hôpital de Taiohae doit faire face à des sous-effectifs, de même que le Centre médical d'Atuona. Ces situations de carence en personnel conduisent à l'épuisement des infirmiers et des médecins en poste, favorisant des situations de tensions pour la population comme pour ceux-ci. Plus grave, des infirmeries des vallées sont condamnées du fait de cette diminution des effectifs médicaux dans l'archipel et les trois îles du Sud connaissent chroniquement des périodes sans aucun médecin (au lieu de deux en temps normal).

Il nous semble important également de vous transmettre les doléances des femmes de Tahuata et de Fatuiva qui s'insurgent des conditions de transport (par bateau de pêche) afin de consulter le gynécologue de passage mensuellement à Hiva Oa. Il n'est pas raisonnable de penser que nous puissions continuer ce type de transfert sur des navires qui ne sont pas homologués au transport de personnes et nous ne doutons pas que vous en conviendrez.

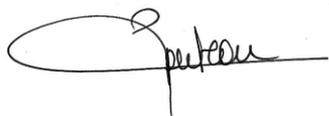
Par ailleurs, il est regrettable que la fermeture provisoire de la pharmacie de Hiva Oa engendre aujourd'hui un tel dysfonctionnement de l'accès aux médicaments pour les populations des Marquises Sud. En effet, les malades doivent adresser par fax l'ordonnance à la pharmacie de Nuku Hiva qui renverra alors la facture. Ensuite, le patient devra payer à distance le montant indiqué pour ne recevoir que par le prochain vol Air Tahiti (1 par jour) ses médicaments. Soit entre 24 et 48 heures au mieux... Si cette situation n'est pas de votre fait, elle doit néanmoins être résolue rapidement.

Ainsi, ces quelques exemples montrent la fragilité de la prise en charge sanitaire des populations marquisiennes, victimes manifestement d'une moindre politique de santé de proximité, vampirisée par la mise en service d'un nouvel hôpital démesuré issu de choix politiques d'hier inconséquents.

Le développement d'une société moderne et juste, de même que celui d'un retour des populations dans les îles autres que Tahiti et Moorea, imposent une nouvelle évaluation du schéma de la Santé publique en Polynésie française où les archipels excentrés ne seraient pas les oubliés de l'Histoire.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes et de la suite que vous pourrez y donner, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

**La Présidente de No Oe E Te Nunaa,**



Nicole BOUTEAU

**Le Président de Te Ao Hou  
o te Fenua Enata Katahi,**



Marc TARRATS

Copie :

- Monsieur le Président de la Polynésie française
- Monsieur Haut-commissaire de la République en Polynésie française
- Monsieur le Vice-Président en charge du budget, du développement des collectivités, de l'économie numérique, de la communication et des relations avec les institutions de la Polynésie française
- Monsieur le ministre de l'Économie, des Finances, du Travail et de l'Emploi, en charge de la réforme fiscale, de la Formation professionnelle, des réformes administratives et de la fonction publique
- Monsieur le Ministre du développement des archipels et des transports intersulaires en charge de la régénération de la cocoteraie
- Les maires et maires délégués des Marquises
- Monsieur Joseph Kaiha, président de la communauté de communes des Marquises
- Madame Joëlle Frébault, représentante à l'APF
- Monsieur Benoît Kautai, représentant à l'APF
- Monsieur René Kohumoetini, représentant à l'APF
- Madame l'Administratrice d'Etat des îles Marquises
- Monsieur l'Administrateur territorial des îles Marquises

**No Oe E Te Nunaa**

BP 40205 Fare Tony Cedex 01 – 98713 Papeete – Tahiti – Polynésie française  
Tél./Fax : 42 37 18 – e-mail : [contact@noetn.com](mailto:contact@noetn.com) – Site Internet : [www.noetn.com](http://www.noetn.com)